

SAINT-MARS-LA-JAILLE D'HIER ET D'AVANT-HIER

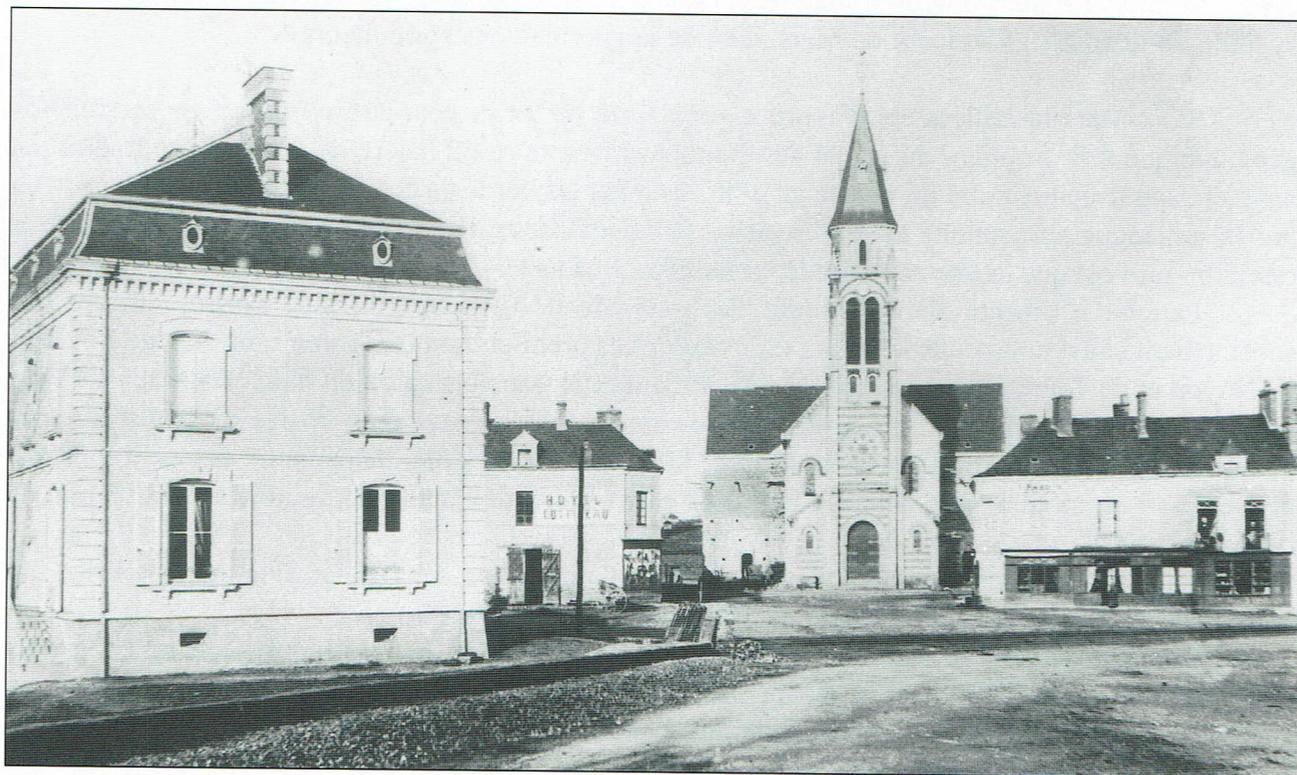
Pierre JAUNASSE

De l'âge de la pierre polie au XX^{ème} siècle, Gauscelin de Mars nous invite à le suivre à travers le temps sur la terre de Mars devenant Saint-Mars l'Olivier puis Saint-Mars-la-Jaille.

D'or au lion léopardé de gueules accompagné de cinq coquilles d'azur : au chef de gueules chargé d'un rameau d'olivier d'argent.

Dessin d'après : M. Robert Louis

Blason de la Seigneurie de la Jaille (sceau de 1300) figurant sur la tombe d'Alix de Bretagne inhumée à l'abbaye de Villeneuve, redessiné en 1954 par M. Robert Louis qui adjoignit en chef un rameau d'olivier rappelant l'ancien nom de la commune : St-Mars l'Olivier.



Place de l'église en 1882
(coll. de Cossé Brissac)

ORIGINE

Les haches de pierre trouvées à Saint-Mars-la-Jaille et dans les environs attestent que la région était habitée au néolithique (2500 à 5000 avant J.-C.).

Des excavations ou mardelles ont été découvertes jadis dans les parties boisées qui formaient une suite ininterrompue allant de la forêt du Gâvre jusqu'à la Loire en passant à travers les forêts de l'Arche, de Vioreau, de Meilleraye et d'Ancenis. Cette ligne de fortifications servait aussi, peut-être, à délimiter le territoire entre deux peuplades⁽¹⁾. Roger de Belloguet écrivait en 1868 dans l'*Ethnologie Gauloise* que " *les habitations gauloises étaient des cabanes construites en bois, en paille ou en osier et qu'elles ne pouvaient laisser au dessus du sol aucune trace durable de leur existence mais que l'on croyait avoir reconnu, dans le sol en plusieurs endroits, des vestiges de leurs fondations qui n'étaient autres que des excavations, de forme ronde ou ovale, voisines l'une de l'autre comme le sont les maisons d'un village* ". Les Gaulois pour éviter notamment la chaleur recherchaient le voisinage des forêts et des fleuves. Sur les rives de l'Erdre, à Saint-Mars-la-Jaille, des pieux de chêne noircis par l'eau, fixés verticalement dans le sable et l'argile ont été découverts à environ trois mètres de profondeur⁽²⁾. Il est plausible qu'une cité lacustre fut construite dans le marais entouré de bois où le chêne dominait. Carbouchet est un des plus vieux villages. Son nom aurait une étymologie celtique : ker (lieu habité) Boulc'het (les boucs) village des boucs. Il devait être l'un des premiers villages christianisés. Il possédait la très ancienne chapellenie du Tertre.

Pendant l'occupation romaine (59 avant J.-C. au III^{ème} siècle), la ville de la Bourdinière (commune de Pannecé) était une station romaine relativement importante pour l'époque. Des verreries et fonderies furent établies dans les environs en raison de la proximité de la forêt d'Ancenis (Vivelle, la Verrerie en Riaillé et la Verrerie, parcelle aux Linières en Teillé, la Verrerie en Pannecé) ; la voie romaine qui passait à Saint-Mars-la-Jaille faisait la jonction entre celle d'Angers et de Béré à Ancenis qui se croisaient à la Bourdinière. Selon la tradition, les Romains auraient érigé à Saint-Mars-la-Jaille un temple en l'honneur de Mars, dieu de la guerre et des agriculteurs⁽²⁾.

Saint-Mars-la-Jaille s'est d'abord appelé *Terre de Mars* peut-être en raison de sa situation géographique à la frontière du pagus des Namnètes (frontière ou lisière du territoire se traduit par *marz* en langue celtique) ou du voisinage d'un vaste marais bordé de coteaux (marais se traduisait par *marsh* en langue germanique après l'invasion des barbares au III^{ème} siècle) ou bien en raison de la tradition qui veut que la cité ait possédé un temple de Mars⁽³⁾.

La cité a ensuite porté le nom de Saint-Mars. Au début du christianisme les prêtres substituaient souvent au culte des faux dieux celui des premiers saints comme saint Médard, évêque de Noyon et de Tournai dans les années 540. En outre, la transformation du latin Médardus en Mars peut être due à l'influence du bas latin gallo-romain puis mérovingien et des dialectes barbares aboutissant à la langue romane. Entre 1177 et 1192, Olivier de Vritz donna, entre autres, à l'abbaye de Melleray un moulin situé devant l'église de Saint-Médard. Gaudin de Saint-Mars fut témoin de cette donation.⁽³⁾

La seigneurie de Saint-Mars devint au XII^{ème} la propriété des Olivier, seigneurs de Vritz, qui lui donnèrent le nom de Saint-Médard ou Saint-Mars l'Olivier⁽³⁾.

Devenue le fief des seigneurs de la Jaille, sans doute à la fin du XIII^{ème} siècle, elle s'appela alors Saint-Mars-la-Jaille⁽³⁾ après une période de transition pendant laquelle le fief paroissial fut encore dénommé Saint-Mars l'Olivier et le fief féodal, château de la Jaille.

En 1745, lors de l'établissement du rôle rentier de la châtellenie, la seigneurie est désignée sous le nom de seigneurie de Saint-Mars-de-la-Jaille anciennement appelée Saint-Mars-l'Olivier⁽⁴⁾.

Pendant la révolution, la municipalité décida le 24 germinal an II (13 avril 1794) de lui donner le nom d'Erdre, puis la commune s'appela à nouveau Saint-Mars-la-Jaille⁽³⁾.

LA PAROISSE

Entre 1177 et 1192, Olivier de Vritz donna à l'abbaye de Melleray un moulin situé devant l'église Saint-Médard ⁽³⁾. La paroisse existait donc à cette époque.

Un prieuré dépendait de l'abbaye bénédictine Saint Nicolas d'Angers avant d'être mis en commende. Le 31 décembre 1747 le titulaire du bénéfice prioral comparut devant les notaires royaux apostoliques du Mans pour faire enregistrer une permutation de bénéfices ⁽⁷⁾ :

“ ont comparu messire François Lassur, prestre du diocèse du Mans... pourvu en cour de Rome du prieuré simple de Saint-Mars-La-Jaille de l'ordre de Saint Benoist desservi dans l'église paroissiale de Saint Mars suivant les provisions qui lui ont été accordées en commende par Notre Saint-Père le Pape en la forme sur la résignation qui lui en été faite par messire Adrien Guillaume Tessier, clerc tonsuré, dernier prieur et paisible possesseur dudit prieuré pour cause de permutation canonique avec la chapellenie ... dite de Brenne Denier et desservie en l'église cathédrale du Mans.”

Le vicaire perpétuel séculier portait le titre de recteur prieur en 1777 lorsque le bénéfice du prieuré qui était de 200 livres fut réuni à la cure. En 1790, le recteur prieur jouissait de 1940 livres de grandes dîmes et d'un pourpris de 276 livres ⁽⁵⁾.

Avant 1777, le recteur avait droit aux deux tiers des dîmes et le prieur au tiers sur les gros fruits (principales productions) croissant par labour dans la paroisse à l'exception des novales (terres nouvellement mises en valeur) qui appartenaient au recteur. Ainsi, le décimateur prélevait la douzième gerbe de blé, le douzième animal, la douzième part de vin ...

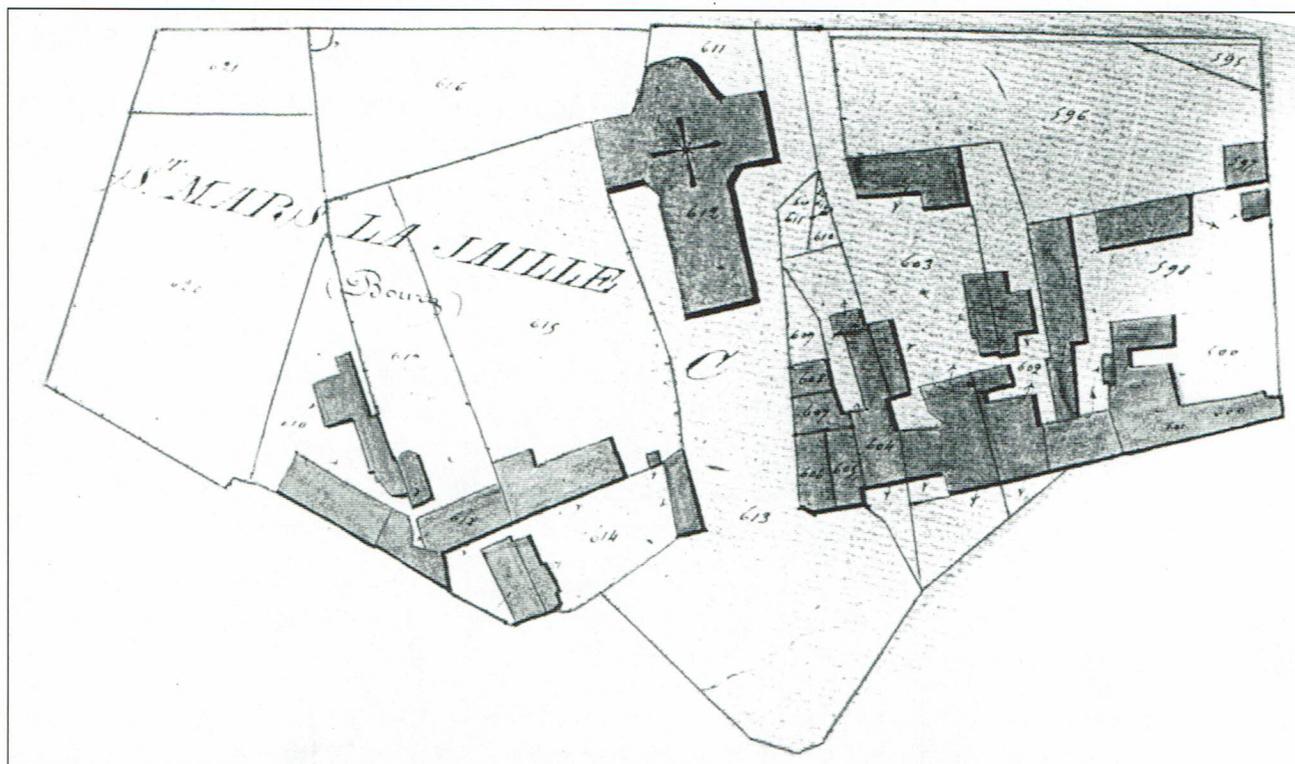
Le prieuré pourvu d'une chapelle priorale ⁽⁵⁾ comprenait des maisons adjacentes à l'église et un jardin.⁽¹⁰⁾ Cette chapelle était peut être celle dite du château attenante à l'ancienne église ⁽²⁾.

L'ancienne église reconstruite en 1515 fut consacrée en 1531. Elle avait la forme d'une croix latine. Un enfeu seigneurial, situé en partie sur le terrain de l'ancien prieuré, comportait à l'intérieur de l'église des plaques armoriées et, près du grand autel, une estrade de pierre supportant dix statues en tuffeaux représentant certains des anciens seigneurs. En bas de l'église, du même côté, il y avait une statue de saint Georges à cheval terrassant le dragon, décorée d'un écusson avec un lion et deux croissants. Face à l'enfeu, du côté opposé, se trouvait une chapelle dite du château dont un croissant tiré des armoiries seigneuriales formait la clef de voûte. Les statues de saint Benoît et de saint Bernard y avaient été posées dans des niches. La chapelle servait exclusivement aux seigneurs. Elle était séparée du chœur par une balustrade en bois et on y accédait par le chapiteau de l'église ⁽¹³⁾, (vaste porche garni de bancs de pierre qui servait de lieu de réunion aux notables de la paroisse). Cette église était ornée de nombreux écussons armoriés car le seigneur était son fondateur, patron et seul prééminencier.⁽¹⁰⁾

Saint Médard, patron de la paroisse, avait aussi sa statue avec une petite vache en bois à ses pieds. Il était invoqué pour la prospérité des élevages bovins surtout le jour de sa fête. Des offrandes notamment en nature (beurre) étaient alors déposées à ses pieds ⁽¹³⁾.

Il y avait aussi une chapelle rurale, Notre-Dame du Bon Secours, dans l'ancien cimetière entourant l'église et la chapelle domestique du château desservie par un chapelain. Il existait plusieurs chapellenies : celle de la Champelière (dont le nom semble indiquer l'emplacement d'une antique chapelle), celle du Tertre (Carbouchet) dont le bénéficiaire était, en 1786, messire Julien Douard et celle de la Bilière chargée de 3 messes ⁽⁶⁾.

Comme la plupart des paroisses, Saint-Mars-la-Jaille avait une léproserie. Il semblerait d'après la topographie et la dénomination des lieux que celle-ci se trouvait à la Harie ; les champs de Paradis proches (cadastre de 1843) auraient été l'ancien cimetière des lépreux ⁽²⁾.



Plan de l'église en 1842

La première pierre de l'église Saint-Médard actuelle a été bénie par Monseigneur de Guérines le 29 avril 1834. En raison de l'interruption des travaux, une seconde pierre fut posée le 15 Avril 1839.

Le 2 décembre 1840 eut lieu la translation du Saint Sacrement de la chapelle du château dans l'église nouvellement construite. Le 31 août 1846, le vicaire général Vrignaud procéda à sa bénédiction solennelle. Le clocher fut construit en 1869. La voûte de l'église s'effondra à plusieurs reprises, notamment au cours des hivers rigoureux de 1879-1880 et 1880-1881. Une fois restaurée, l'église fut à nouveau bénie par le chanoine Debais le 19 novembre 1882 ⁽⁶⁾.



Clergé entourant le chanoine Debais et le curé Bernard lors de la bénédiction de l'église le 19 novembre 1882

(coll. de Cossé Brissac)

Après la réfection du clocher, en 1960, le chanoine Chevrel, archiprêtre d'Ancenis, bénit le 5 avril 1964 les 5 cloches et le carillon.

La chapelle du nouveau cimetière, donnée à la paroisse par le chevalier de Lostanges, cousin de la marquise de la Ferronnays née de Lostanges, fut bénie le 8 juillet 1833 par l'abbé Louvel curé de la Chapelle Glain. Les corps des membres de la famille de la Ferronnays, enterrés dans l'enfeu de l'ancienne église, ont été exhumés et transférés, le 25 octobre 1838, dans le caveau attenant à cette chapelle ⁽⁶⁾.



Chapelle du cimetière

LA SEIGNEURIE

La seigneurie de Saint-Mars-la-Jaille est fort ancienne. Au XI^{ème} siècle, elle portait le nom de *Terre de Mars*. De nombreux seigneurs en ont été ses détenteurs à travers les siècles. On peut citer ⁽²⁾ ⁽³⁰⁾ :

LES SEIGNEURS DE MARS : (1070-1192)

Gauscelin de Mars (1070)

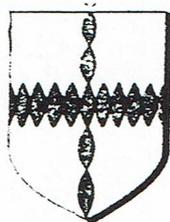
Février de Mars (1105-1142)
Hugo, fils de Février ((1105-1142)
Vivien de Mars , frère de **Février** (1142)
Vivien de Marz (1183)
Gaudin de Saint Mars (1117-1192)

LES SEIGNEURS DE VRITZ OU DE VRIS (1192-1245) ⁽⁸⁾

Ils possédaient la seigneurie de Vritz
Olivier de Vris (1177-1192)
Olivier de Vris , son fils (1243)
Beatrix, fille du second et épouse de Geoffroy de Beaumortier
Cotard de Vris, chevalier (1222-1245) frère d'Olivier (le second)

LES SEIGNEURS DE LA JAILLE (1290-1429)

“ d’azur à la croix frettée et alaisée ” (sceau de 1196)
“ d’or au léopard lionné de gueules accompagné de cinq coquilles d’azur ”
 (sceau de 1300)



Ils sont devenus seigneurs de Saint-Mars-la-Jaille, grâce peut-être à une alliance avec une dame de la maison de Vritz.

Yvon VII dit des Moustiers (1201-1244) épousa avant 1220 Hortense (de Vris ?)

Yvon VIII (1244) épousa vers 1252 Marguerite de Châteaubriant

Yvon IX fils de Yvon VIII (1275-1294) épousa Marthe de La Motte. C'est le premier seigneur de la Jaille cité de façon certaine comme seigneur de Saint Mars.



Yvon X son fils épousa Isabeau de Coesmes et décéda en 1299.

Yvon XI son fils eut pour tuteur son oncle Briand. Il épousa en 1317 Marguerite de Rochefort et mourut le 18 juin 1347 à la bataille de La Roche Derrien (22)

Yvon XII né en 1325 a reconstruit le château de Saint-Mars-la-Jaille entre 1360 et 1371. Il épousa Marie de Mathaz vers 1344.

Jehan mourut sans postérité avant 1429.

Marguerite nièce de Jehan épousa en 1400 son cousin Hardouin II de La Porte, chevalier, baron de Vezins.

LES LA PORTE VEZINS (1429-1535)

“ de gueules au croissant d’hermines ” (sceau de 1345)



Hardouin II époux de Marguerite de La Jaille, dame de La Haie, paroisse de Saint Mars et de La Provostière en Bonnoeuvre.

Jean II son fils épousa en 1435 Marie de Rieux. Leur fille Béatrix mourut sans postérité vers 1459.

François frère de Jean (1478) mourut avant 1503.

Jean III son fils (avant 1513) épousa Jeanne Thomas d'Orson.

Marthe sa fille (1531) épousa François Le Porc, seigneur de l'Archapt.

LES LE PORC DE LA PORTE (1535-1596)



“ D’or au sanglier de sable en furie ” (sceau de 1429) alias *“ écartelé de la porte Vezins ”* alias *“ écartelé au 1 du Porc, au 2 d’or à la fasce crenelée de gueules qui est la tour Landry ; au 3 de la Porte, au 4 de Rohan ”*



François le Porc, seigneur de l’Archapt, baron de Charné, connétable de Nantes en 1549 époux de Marthe de La Porte en 1535, eut six enfants.

Jacques son fils épousa en 1556 Marguerite Claude Anne de La Noue et en 1578 Louise Maillé de Lathan. Il mourut en 1585.

Marquise fille du second mariage de Jacques épousa en 1596 Claude de Bourigan de Pé, seigneur d’Orvault.

LES BOURIGAN DE PE (1596 après 1640)



“ de gueules à trois lionceaux d’argent ”

Claude épousa en 1596 Marquise Le Porc de La Porte.

Charles son fils baptisé en 1603 épousa en 1630 Prudence Boutin. En 1632, il succéda à sa mère comme seigneur de Saint-Mars-la-Jaille.

Armand son fils épousa Claude Louise Viau de La Chotardière.

LES LE PETIT DE Verno (1656-1661)



“ De sable à la boucle d’argent chargé d’un lion de gueules armé et lampassé d’or ”

Henri, marquis de la Chausserais possédait, en 1656 la châtellenie de Saint-Mars-la-Jaille. Il la vendit en 1661 à Claude de Santo Domingo.

LES SANTO DOMINGO (1661-1670)



“ D’azur à la bande d’or engoulée de deux têtes de dauphin de même ”

Claude, seigneur de Villeneuve, de Saint-Mars-la-Jaille, de la Bouvraye ...né vers 1623 épousa Marie de Rocheran. Descendant d’un échevin nantais originaire de Burgos en Espagne, il mourut le 1^{er} avril 1683.

Il acquit la châtellenie le 7 octobre 1661 et la revendit avant 1670 aux Constantin.

LES CONSTANTIN DE MONTRIOU (1670-1713)



“ D’azur au rocher d’or mouvant d’une mer d’argent ”

Jacques, écuyer, seigneur d’Aulnay, né en 1624 épousa Marie François et décéda avant 1696. Ils eurent deux filles.

Marie Anne Gabrielle leur fille aînée épousa le 23 mars 1697 Pierre Jacques Ferron de la Ferronnays, écuyer, seigneur de Calorguen, évêché de Saint Malo.

LES FERRON DE LA FERRONNAYS (1713-1946)



“ D’azur à six billettes d’argent 3, 2, 1 et un chef de gueules chargé de trois annelets d’argent ”

Pierre Jacques, écuyer, seigneur de la Ferronnays en Calorguen, mousquetaire, chevalier de Saint Louis, colonel d’un régiment d’infanterie, (1722-1746) épousa en secondes noces le 23 mars 1697 Marie Anne Gabrielle Constantin (1669-1732).

Pierre Jacques Louis Auguste son fils (1700-1753) marquis de la Ferronnays, maréchal des camps et armées du roi, épousa le 14 décembre 1722 Françoise Renée Le Clerc des Emereaux, comtesse de la Bigotière (Maumusson, 1704-1778). Ils eurent plusieurs enfants :

- **Pierre Jacques François Louis Auguste**, comte dit marquis de la Ferronnays.
- **François Jeanne Antoinette Roberte** qui épousa le 5 novembre 1771 François Louis Jaillard, chevalier, seigneur de la Marronnière.
- **Pierre Auguste**, chevalier, vicomte de la Ferronnays, maréchal de camp, épousa en 1765 Mademoiselle Lenoir (sans enfant).
- **Gabriel**, lieutenant-colonel de cavalerie.
- **Jules Basile** (1735-1799) évêque de Saint-Brieuc, Bayonne puis Lisieux.
- **Etienne Louis**, maréchal de camp, épousa en 1772 Mademoiselle Bineau (sans enfant)
- **Paul**, baron de la Ferronnays, lieutenant général des armées du roi (1740-1817).
- **Emmanuel Henri Eugène**, chevalier, maître de camp de cavalerie épousa en 1777 Marie Adélaïde Fournier de Bellevue.

Pierre Jacques François Louis Auguste (1724-1786) comte dit marquis de la Ferronnays, maréchal de camp, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Dôle, épousa le 28 janvier 1754 Charlotte Jacqueline Joseph de Marnay de Saint André de Vercel (+ 1762)

Pierre Jacques François Joseph Augustin son fils (1757-1838), marquis de la Ferronnays, épousa en 1784 Louise Julie Charlotte de Lostanges (+1828), dame d’honneur de Madame Adélaïde, tante de Louis XVI. Ils émigrèrent avant 1792 pour revenir en 1816. Leur unique fille Marie Adélaïde Gabrielle, chanoinesse du chapitre noble allemand de Geseke, était alors âgée de 31 ans.

Louise Marie Adélaïde Gabrielle sa fille (1785-1856) âgée de 40 ans épousa le 22 novembre 1825 Pierre Jean-Baptiste du Gosset (1773-1829), colonel en retraite, âgé de 56 ans. Elle mourut sans postérité et laissa à son cousin le chevalier de Lostanges son héritage à condition qu’il revienne, après le décès du chevalier, aux descendants d’Emmanuel Henri Eugène Ferron, comte de la Ferronnays et de Marie Anne Adélaïde Fournier de Bellevue.

Emmanuel Henri Eugène, comte de la Ferronnays, son oncle, époux de Marie Anne Adélaïde Fournier de Bellevue, maître de camp de cavalerie. Il mourut peu de temps après avoir reçu la seigneurie en héritage.

Pierre Louis Auguste son fils (1777-1842) comte de la Ferronnays cousin germain de Louise Marie Adélaïde Gabrielle du Gosset, né à Saint-Malo, fut premier gentilhomme de la chambre du duc de Berry puis maréchal de camp, pair de France, ministre des affaires étrangères, puis ministre d’état. Il épousa en 1802 Henriette Félicité de Sourches de Montsoreau et eut sept enfants.

Fernand Marie Adolphe son fils aîné (1814-1866) comte de la Ferronnays épousa en 1841 Guillemine Lucie Gibert (1819-1906).

Henri Marie Auguste son fils (1842-1907) marquis de la Ferronnays, capitaine de l'armée pontificale puis capitaine de dragons, attaché militaire d'ambassade à Berlin et à Londres, maire de Saint-Mars-la-Jaille, président du Conseil Général, député, épousa en 1868 Marie Thérèse de Pérusse des Cars (1845-1935) dont il eut quatre enfants.

Henri Amédée Marie Auguste son fils (1876-1946), marquis de la Ferronnays, maire de Saint-Mars-la-Jaille, président du Conseil Général, député, épousa Françoise Montjarret de Kerjégu (1885-1958). et mourut sans postérité.

Yvonne Pauline Marie Antoinette sa sœur (1878-1959) épousa le 21 avril 1908 René Marie Timoléon de Cossé Brissac veuf de Edmée Mathilde Marguerite Anne Mortier de Trévis.

LES COSSÉ BRISSAC ⁽⁹⁾



*“ De sable à trois fasces d’or denchées par le bas ”
C “ une aigle issante au naturel ” S “ Deux aigles. ”*

René Marie Timoléon (1874-1951) comte de Cossé Brissac épousa le 21 avril 1908 à Paris Yvonne Pauline Marie Antoinette de la Ferronnays.

Artus Timoléon Henri Anne Marie Joseph son fils (1912-1982), comte de Cossé Brissac, épousa en premières noces à Paris le 29 mai 1935 Marie Henriette Alice de Guéheneuc de Boishue (1911-1938).

Charles Henri Marie Artus son fils (1936), comte de Cossé Brissac, maire de Saint-Mars-la-Jaille, président du Conseil Général, sénateur, épousa le 3 juillet 1959 à Paris Alyette Jeanne Marie Léonie Budes de Guébriant (1931). Il a trois enfants : Marie Henriette (1961), Anne Françoise (1962), Alain Régis (1967).

Lors de la réformation du rôle de la châtellenie en 1745⁽¹⁰⁾ la terre et seigneurie d'une superficie de 10.000 hectares s'étendait en toute la paroisse de Saint-Mars-la-Jaille, celle de Bonnoeuvre en entier, tant en proche fief et obéissance due par les vassaux, que par supériorité de celle du prieur curé de Bonnoeuvre et partiellement en les paroisses de Pouillé, Mésanger, Teillé, Trans, Riaillé aussi en proche fief et en supériorité de fief de Pannecé, Bourgchevreuil et mesure de MontFriloux tant en Trans que Riaillé et sur le fief du Houssay en Trans ; lesquels fiefs du prieuré de Bonnoeuvre, Pannecé et le Houssay étaient prochement tenus à foi, hommage et rachapt.

Ladite seigneurie appartenait à haut et puissant messire Jacques Pierre Louis Auguste Ferron, chevalier; seigneur marquis de la Ferronnays qui possédait aussi les seigneuries de Maumusson, Miniac, Thuré.

La châtellenie était une seigneurie de haute moyenne et basse justice avec droits de chasse à tous gibiers en forêts, garennes, bois, étangs, moulins à grains et à draps (moulin à eau de Saint Mars, moulins à vent de La Moulinière et des Basses Places) droits de grurie et toute autre juridiction contentieuse., garde des chasses et des eaux, bois et forêts, foires et marchés tous les samedis au bourg de Saint-Mars-la-Jaille, coutume audit bourg et aux autres, passages dans l'étendue de la châtellenie, mesures à grains et à vin, poteaux, carcans, prisons et fourches patibulaires, droit de police, taux et amendes, château et forteresse à Saint-Mars-la-Jaille, droit de guet. Tous les hommes vassaux de la seigneurie étaient tenus de monter la garde, au château, à tour de rang et en nombre suffisant quand il plaisait au seigneur. Les droits avaient été maintenus par la chambre de réformation du roi en date du 9 octobre 1673.



(Six témoins participaient à cette réformation dont deux membres de la famille maternelle de l'auteur : l'honorable homme Charles Robert et son neveu Maître Jan Terrier, notaire et procureur).

La seigneurie de Saint-Mars-la-Jaille était vassale de la baronnie d'Ancenis. Elle était suzeraine de la cure et du prieuré de Saint-Mars-la-Jaille, du prieuré de Bonnoeuvre (à simple devoir d'oraison), de la châtelainie de la Guibourgère (à devoir, chacune des fêtes de la Madeleine un gant senestre de cuir de cerf, housé pour porter oiseau). Des seigneuries de Pannecé en Riaillé, des Salles en Mésanger, de la haute justice du Houssay en Trans et de Pouillé. Elle comprenait également les mesures de la Guibretièrre à Teillé, de la Rivaudière et de la Gouère à Trans-sur-Erdre et de nombreux fiefs, mesures ou tenues des paroisses de Bonnoeuvre et Mésanger.

La Chasse au faucon.

(Cl. *Les marches de Bretagne au moyen âge*. René Cintré)

UN SEIGNEUR QUI N'ETAIT PAS UN PREUX CHEVALIER :

Jacques Le Porc de la Porte (2)

Jacques Le Porc de la Porte, baron de Vezins, seigneur de l'Archapt, de Villeneuve, du Plessis de Casson, du Moulin de Nort, baron de Charné et seigneur de Saint-Mars-La-Jaille épousa le 17 juin 1556 Marguerite Claudine Anne de la Noue sœur du capitaine huguenot La Noue Bras-de-Fer et le 6 avril 1578, Louise de Maillé de La Than. De son premier mariage, il eut trois enfants : René, Judith qui épousa Huger, seigneur de la Mancelière et Isabeau, qui devint l'épouse de Gilles de Romillé.

Il détestait Marguerite de La Nôue et les enfants nés de cette union. Il projeta alors de s'en séparer. Il envoya ses deux filles chez l'un de ses fermiers en Bretagne afin qu'elles participent aux durs travaux des champs. Après la mort de sa première femme en 1573, il fit enlever ses filles pour les emmener en Angleterre à partir de Cancale et peut être dans le dessein de les jeter à la mer pendant le voyage. Alerté, le procureur général du Parlement de Bretagne condamna leur père à mettre ses filles en pension au couvent de Saint Georges à Rennes où elles restèrent jusqu'à leur mariage.

Son fils René âgé de 3 ans avait été placé dans l'une de ses terres de la Rochebernard près de Châteaudun. Peu après, il ordonna à deux de ses serviteurs de l'emmener vers son château du Plessis Casson dans l'évêché de Nantes et de le faire disparaître sur le trajet. Arrivés aux Rozières (49) près de Saumur, ils avisèrent Jacques Le Porc de La Porte que son fils était décédé subitement de maladie le 19 octobre 1563 et après avoir mis une bûche dans le cercueil, ils firent célébrer ses obsèques par le recteur des Rozières. Poursuivant ensuite leur chemin, ils remirent l'enfant entre les mains d'un fermier des terres de l'Archapt près de Fougères (35) appartenant à son père en le priant de le faire passer pour un orphelin. Lorsqu'il fut âgé de 13 ans (en 1575) des inconnus l'enlevèrent et le placèrent à Genève chez un cordonnier comme apprenti.

Après le décès de sa première épouse en 1573, Jacques Le Porc de La Porte croyant être débarrassé de tous ses enfants, se remaria le 6 avril 1578, avec Louise de Maillé et eut deux autres enfants, Jean et Marquise.

François de la Noue (1591). (Cliché tiré de R. Jove, « les Protestants du comté nantais aux XVI^e et début du XVII^e siècles », Marseille, 1981).

On connaît peu François de la Noue, dit- Bras-de-Fer » (1531-1591), né à Fresnay-en-Retz mais baptisé au château de la Gascherie en La Chapelle-sur-Erdre. François de la Noue, descendant d'une vieille famille noble, participe à la dernière guerre d'Italie, puis combat en Picardie aux côtés de l'amiral de Coligny. En 1560, il accompagne en Ecosse Marie Stuart, veuve de François II. Ami d'Andelot, frère de Coligny, François de la Noue devient huguenot, héberge des protestants expulsés de Nantes en 1569. Gouverneur du Poitou, d'Aunis et de Guyenne, il perd un bras par arquebusade à La Rochelle, d'où son surnom. Compagnon d'armes de Henri de Navarre (futur Henri IV), il participe aux batailles d'Arques, d'Ivry et au siège de Paris. Il mourut en 1591 au siège de Lamballe en combattant les ligueurs de Mercœur.



François de La Noue dit *Bras-de-Fer*
(cl. *La Loire-Atlantique*, Ed. Bordessoules)

C'est alors que quelques années après, lors d'un voyage, le capitaine La Noue Bras-de-Fer se présenta chez un cordonnier de Genève pour y commander une paire de chaussures. Surpris par la ressemblance qui existait entre l'apprenti du cordonnier et Jacques Le Porc de La Porte, il le questionna sur son passé. Conforté par les réponses de l'enfant, le capitaine qui n'avait jamais été convaincu de sa mort reconnut sans hésitation son neveu René. Il lui donna une éducation en rapport avec sa condition afin, le jour venu, de faire reconnaître ses droits.

Après le décès de Jacques Le Porc de La Porte, le 28 décembre 1585, René avec l'appui de deux de ses oncles, dont La Noue Bras-de-Fer, demanda à sa veuve Louise de Maillé de lui accorder les privilèges liés à sa qualité d'aîné de la famille. Même ses deux sœurs qui moururent en 1586 ne voulurent pas le reconnaître pour préserver leurs intérêts. Il dut alors engager un procès qui dura 15 ans et au terme duquel le Parlement de Bretagne le rétablit dans ses droits, le 5 août 1600. C'est ainsi que René Le Porc de La Porte, baron de Vezins et de Pordic, seigneur de l'Archapt, de Villeneuve, du Plessis de Casson, de la Noue Briord et autres lieux épousa, le 10 juin 1589, Anne de Maillé de La Tour Landry qui lui donna cinq enfants. Quant au château de Saint-Mars-la-Jaille, il échut dans les partages à sa demi-sœur Marquise Le Porc de La Porte. René Le Porc de La Porte mourut en 1616 sans avoir jamais oublié les dures réalités de son enfance.

UN ILOT DE PROTESTANTISME

La religion calviniste fut introduite dans la région par d'Andelot, frère de l'amiral Coligny. Implantée à la Bretesche en Missillac, elle s'étendit rapidement à La Roche-Bernard, Piriac, Le Croisic, Blain (fief des Rohan), Sion, Saint-Julien de Vouvantes, Vieillevigne, Clisson, ainsi que dans les faubourgs de Barbin et du Marchix à Nantes.

Le château fort de Saint-Mars-la-Jaille appartenait à Jacques Le Porc de La Porte époux de Marguerite de La Noue, dont le frère François de La Noue, dit *Bras-de-Fer*, seigneur de la Gascherie à la Chapelle-sur-Erdre, était capitaine huguenot. Il avait perdu un bras au siège de La Rochelle, ce qui lui valut ce surnom de *Bras-de-Fer*. Après le décès de Jacques Le Porc de La Porte et de sa femme,

le château devint la propriété de sa deuxième épouse Louise de Maillé. En 1590, le prince de Dombes, gouverneur de Bretagne, y plaça une garnison protestante. Longtemps assiégé, le château fut pris par les Ligueurs en 1599 et le duc de Mercoeur, époux de Marie de Luxembourg, dame d'Ancenis, y nomma comme gouverneur Claude Simon seigneur de Vritz et de La Saulaye en Freigné.



Philippe Emmanuel de Lorraine – Vaudémont, duc De Mercoeur
(cl. *La Loire-Atlantique* Ed. Bordessoules)

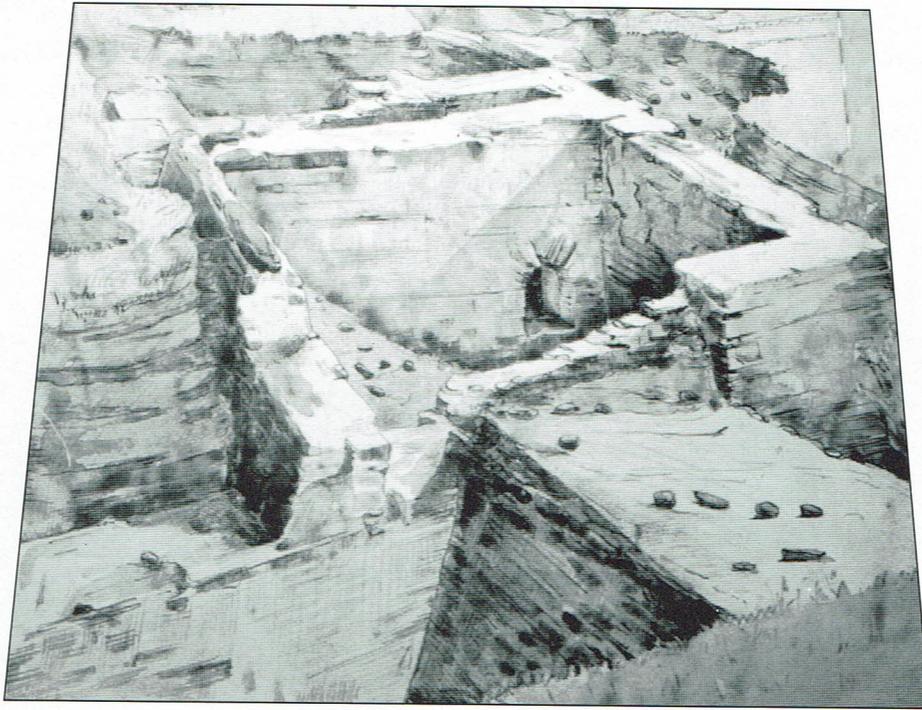
Mais les protestants étaient impatients de reprendre la forteresse. Deux d'entre eux, dont la mère habitait le manoir proche de la Lèverie, les frères Malaguet, entreprirent de s'en emparer par ruse à défaut de pouvoir le faire par la force. Ils rassemblèrent secrètement quelques partisans et se postèrent dans un champ de genêts, près du château. Le dimanche 15 décembre 1595, après que la plus grande partie de la garnison eût franchi le pont-levis pour se rendre à la messe de la paroisse, le jeune Malaguet, déguisé en fille, se présenta à l'entrée du château suppliant de le laisser parler au gouverneur sous prétexte que son père, prisonnier, était maltraité par les soldats. La sentinelle confiante abattit le pont-levis. Le jeune Malaguet la tua d'un coup de pistolet pendant que son frère et ses compagnons le rejoignaient et se rendaient maîtres de la place en faisant prisonniers Claude Simon de La Saulaye et une partie de la garnison. Lorsque l'autre partie de la garnison revint de l'office, elle trouva les portes levées et ne put pénétrer dans la forteresse. Ce n'est qu'en 1597 que la place fut reconquise par les troupes du duc de Mercoeur. Les fortifications devaient ensuite être détruites sur l'ordre de Richelieu ⁽²³⁾.

Le manoir de la Lèverie était dans les années 1590 le quartier général des protestants. Cette terre noble qui appartenait en 1745 à la famille de Mathurin Terrier comprenait le chemin et le champ des huguenots qui aurait été le cimetière des protestants ⁽¹⁰⁻²³⁾.

LES CHÂTEAUX ⁽¹¹⁾

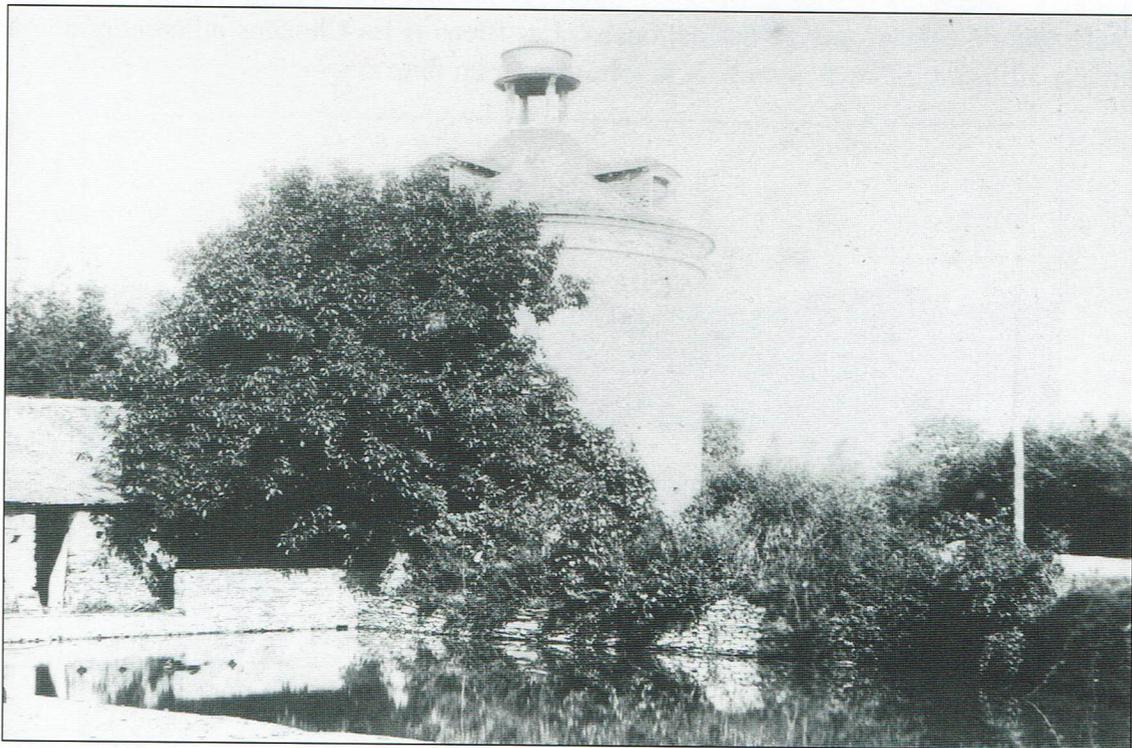
En 1243, Béatrix de Vritz, dame de Saint-Mars-la-Jaille, donna à l'abbaye de Melleray tous les droits qu'elle avait sur le péage de Saint Médard l'Olivier et de la Bourdinière. Le château gardait le passage de l'Erdre dont la vallée était marécageuse.

Yvon XII de la Jaille fit bâtir un nouveau château orienté nord-sud dont les assises ont été retrouvées dans la cour d'honneur du château lors des fouilles effectuées dans les années 1900.



Assises de l'ancien château fort
Découvertes lors des fouilles de 1905
(coll. de Cossé Brissac)

Les murailles de ce château fort, sans doute modifié au cours des siècles, ont été démantelées après les guerres de la Ligue. Il ne reste plus qu'un pigeonnier situé dans la cour de la Cadaire où se trouvait aussi vraisemblablement le siège de la juridiction seigneuriale. Il a été restauré au XVIII^{ème} siècle avant d'être utilisé comme château d'eau.



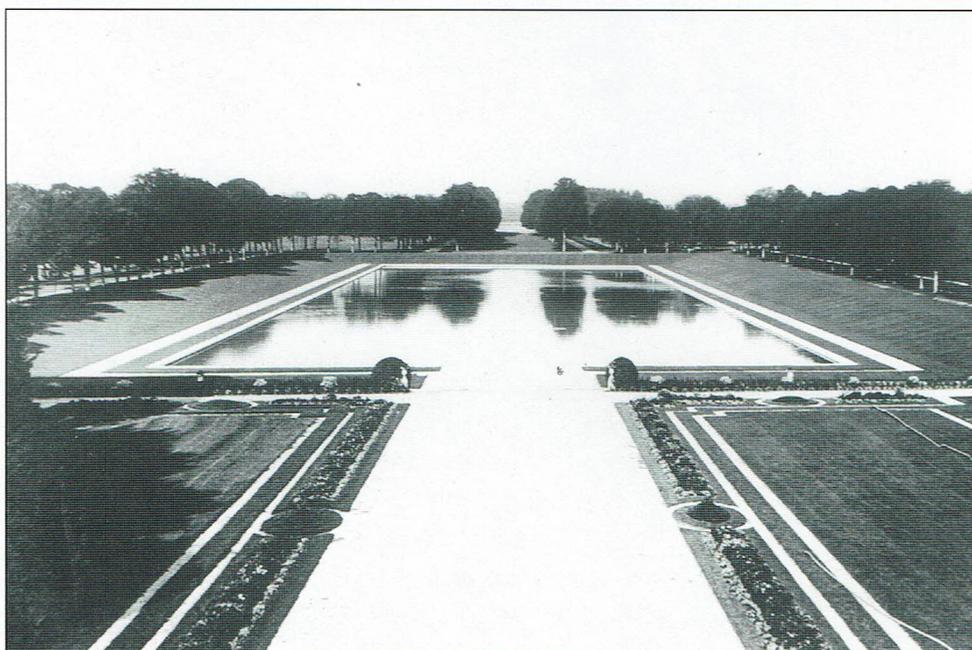
Pigeonnier, cour de la Cadaire en 1881
(coll. de Cossé Brissac)

Il était difficile de transformer cet ancien château. Aussi en 1765 Pierre Jacques François Louis Auguste Ferron de la Ferronnays édifia un nouveau château dans un style élégant, sobre et harmonieux, avec un vaste parc, d'après les plans dressés par Charles Gaignard principal du collège d'Ancenis né à Bonnoeuvre en 1735.



Château en 1881
(coll. de Cossé Brissac)

A la Révolution, le château et ses dépendances devenus biens nationaux furent vendus à 68 propriétaires à l'exception du pavillon nord, dit pavillon de l'Evêque, qui fut occupé par le district. Il servit également de caserne aux gardes nationaux. Les Bleus et les Chouans pillèrent et dégradèrent les bâtiments, utilisant même le plomb de la toiture pour en faire des balles.



Parc ouest en 1910
(coll. de Cossé Brissac)

A son retour d'émigration, Pierre Jacques François Louis Joseph Auguste de La Ferronnays trouva son château en ruine. Son intendant ayant acheté 400 hectares du domaine les lui restitua. Louise Marie Adélaïde Gabrielle de La Ferronnays, épouse du Gosset, répara le château et le transforma en supprimant les ailes des extrémités à partir de 1838. Henri Amédée Marie Auguste de La Ferronnays fit reconstruire de 1906 à 1908, d'après l'ancien plan, les quatre pavillons encadrant l'entrée et la cour d'honneur. L'un de ces pavillons constitue le château actuel. L'ancien château inhabité depuis 1897 a été démoli en 1914. Sa restauration en l'état de 1774 était envisagée mais la guerre de 1914-1918 mit un terme à ce projet. Seuls ont été reconstruits ou restaurés la chapelle et le pavillon des archives.



Saint-Mars-la-Jaille – Le Château - Pavillon sud

SAINT-MARS-LA-JAILLE SOUS LA RÉVOLUTION

Dès 1792, Saint-Mars-la-Jaille a été un lieu d'affrontement entre républicains et royalistes dont le quartier général se trouvait au château de Bourmont en Freigné ⁽¹²⁾ et dont l'un des chefs chouans Pierre Marie Gourlet avait résidé au château de Saint-Mars-la-Jaille.

Le 10 mars 1793,⁽¹⁴⁾ Mathurin Terrier receveur de l'enregistrement à Saint-Mars-la-Jaille, nommé commissaire par le district d'Ancenis afin de faire exécuter la loi concernant la levée de 300.000 hommes pour défendre la patrie attaquée à ses frontières, s'était rendu à la maison commune pour accomplir sa mission en présence de 5 officiers municipaux. Comme il n'y avait pas beaucoup de volontaires, la Convention avait ordonné une réquisition par tirage au sort collectif. Le maire Jacques Letort était absent car il participait à une assemblée électorale à Ancenis ainsi que le procureur de la commune Pierre Terrier père, pour cause d'incommodité. Au début de la réunion, ils furent attaqués par un groupe de personnes originaires de la région, armées de fusils et bâtons parmi lesquels ils reconnurent les Gaignard, Hugé, Joulain, Bonnet, Ménard, Coiquaud. Ils durent se réfugier dans la chambre haute de Jacques Letort où ils rencontrèrent Charles Alain Terrier, administrateur du district qui avait été poursuivi depuis Bonnoeuvre, puis dans le grenier de cette maison. Rejoints par les assaillants qui menaçaient de les embrocher, ils descendirent au bas de l'escalier où ils reçurent plusieurs coups de bâtons. Ils auraient sans doute été tués sans l'intervention de deux des assaillants : Julien Bonnet et Pierre Hardou. Un nommé Jérôme Fouché tira Terrier par les cheveux pendant que les autres criaient : " *Tue le, achève le !* ". Ensuite, ils contraignirent Mathurin Terrier à leur donner les armes saisies ainsi que la liste des personnes suspectes qui avaient été désarmées en application des ordres du district d'Ancenis. Puis ils retournèrent au bourg en

confiant la garde des autorités républicaines à quatre sentinelles. Profitant de leur séjour dans la chambre voisine, les représentants du district réussirent à s'enfuir en se cachant dans les haies pour rejoindre Candé le lendemain matin dès 5 heures. Mathurin Terrier et surtout Charles Alain Terrier durent faire soigner leurs blessures.

Après la défaite du Mans, les troupes royalistes poursuivies par Westerman, épuisées, découragées, revinrent à travers champs par Laval, Craon, Saint-Mars-la-Jaille et Ancenis le 25 frimaire an II (15-12-1793). Lors de leur passage à Saint-Mars-la-Jaille, les soldats s'emparèrent d'un bateau trouvé sur l'étang du château que La Rochejacquelein, Stofflet et Beaugé utilisèrent pour traverser la Loire⁽¹⁷⁾.



Le même jour à 4 heures du soir ils fusillèrent le notaire Jacques Letort, deuxième maire de Saint-Mars-la-Jaille, âgé de 48 ans, sur la place de l'église⁽²¹⁾. La croix à l'angle des rues de Châteaubriant et de l'Erable, dite croix Letort, porte des inscriptions en partie effacées dont subsiste la date de 1796.

Le 26 frimaire an II, de nombreux vendéens poursuivis par Westermann périrent avant de traverser la Loire. Plusieurs centaines de cadavres furent enterrés dans des fosses creusées dans la prairie de Saint-Géréon, au sud du quartier des Ursulines, qui deviendra, en 1814, une partie du champ de manoeuvre des militaires de la caserne de la Davrays⁽¹⁷⁾.

Croix Letort

(angle rue de Châteaubriant et rue de l'Erable)

Lors de sa visite du 24 germinal an II (13 avril 1794), la commission Vincent La Montagne relevait que⁽¹⁵⁾ : “ à Saint-Mars-la-Jaille, l'esprit y paraît bon ; les officiers municipaux vont bien ; ils se dégagent du fanatisme, au point qu'ils ont devant nous, et d'après les discours que nous leur avons prononcés à la tribune, changé le nom de leur commune en celui de la commune d'Erdre, nom de la rivière qui passe dans le bourg. Nous leur avons conseillé d'en donner avis à leur district, au département de Loire Inférieure et à la Convention, pour faire sanctionner ce changement. ”

Pendant la Révolution, le chef lieu de canton avait été établi à Vritz dont la situation géographique permettait d'avoir l'appui de la garde nationale de Candé.

Dans un rapport du 4 vendémiaire an V (25-9-1796) ⁽²⁰⁾ Charles Alain Terrier commissaire du canton de Vritz écrivait au directoire exécutif de Loire-Inférieure : “ *Les habitants de ce canton en général sont pauvres. Les propriétaires aisés n’y demeurent point, il est peu d’hommes instruits... Ils n’ont point reçu de douceurs, on a exigé toujours d’eux des choses au dessus de leurs forces, ils étaient menacés et la punition pécuniaire s’en suivait. Des individus connus sous le nom de chouans depuis la remise des armes continuent aujourd’hui. Ils vont en nombre de 10, 20, 30 nuitamment, forcent les portes, s’introduisent dans les maisons indistinctement des opinions... les martyrisent et leur font donner l’argent qu’ils possèdent. Ces hommes sont à cheval emportant avec eux des effets, la plupart sont armés soit de fusils, pistolets ou sabres, il en est qui sont déguisés. En plein jour il est volé des chevaux à la pâture. Depuis 15 jours dans deux communes du Maine-et-Loire joignantes de ce canton, à deux époques différentes, les habitants de deux maisons ont été maltraités afin de leur faire avouer où était leur argent. Ces scélérats ont poussés leur cruauté en attachant à un de la paille aux jambes et aux cuisses et en y mettant le feu ...dans un moulin pendant la nuit, il fut enlevé près de 24 quintaux de grains... je fais tous mes efforts pour vous envoyer l’état de la population. Je doute fort que dans la commune de Vritz, il est des hommes qu’y n’y serait point portés, à coup sur il y a dans cet endroit des vagabonds, des anciens contrebandiers qui depuis la guerre des chouans veulent commercer. Je ne serais pas surpris s’il y avait aussi des déserteurs, soit du recrutement ou de réquisitions ; mais comment voulez-vous que je fasse, aucune force dans ce canton, pas même des visites de gendarmerie. Je vous prie, à cet égard d’y pourvoir ce canton reculé et comme ignoré, sa situation de landes et de bois exige qu’au contraire, on ne doit pas perdre de vue parce qu’il est propre à servir d’asile à ces coquins ou tous autres qui voudraient faire du mal. ”*

LES LOUPS EN CAMPAGNE

Le 28 fructidor an IV (14-9-1796) Charles Alain Terrier, commissaire provisoire du canton de Vritz, écrivait du Pin, où l’administration cantonale avait été momentanément transférée, au directoire exécutif de Loire Inférieure : “ *Ce n’est point des hommes rebelles que je veux vous entretenir aujourd’hui mais des animaux malfaisants qui font un ravage terrible. Ils détruisent journellement chevaux, bêtes à cornes ou brebis. Mon devoir m’impose l’obligation de vous en instruire. Dans ce pays de landes et de bois, il y a plus de 150 loups dans un espace de 4 lieues à la ronde de cette commune. Depuis 3 ans on faisait la chasse aux hommes, aujourd’hui ce doit être le tour de celle des animaux... car il serait à craindre que les loups qui pendant la guerre ont sûrement trouvé des cadavres épars ça et là ne continuassent à se nourrir de la chair humaine. On m’a déjà dit que deux enfants bergers avaient été dévorés ”* ⁽²⁰⁾.



Le loup gris répandu autrefois dans presque tout l’hémisphère nord vivait généralement en meute d’une dizaine d’individus.

LES CHOUANS DE SAINT-MARS-LA-JAILLE

Parmi les chouans les plus actifs de la paroisse on peut citer ⁽¹⁹⁾ :

- Pierre Marie Gourlet
- Nicolas Coiquaud, né à Saint-Sulpice le 10 mai 1772 (fermier en 1816 de Ferron de la Ferronnays) qui se distingua en 1795 au combat du Petit Auverné.
- Pierre Giboin, volontaire de la division Plouzin (laboureur né à Pouillé le 3 mai 1771) qui se battit sur la rive droite de la Loire.
- Joseph Levêque, sergent de la compagnie de Maumusson (cordonnier né le 19 septembre 1771 à Maumusson) qui se distingua dans les batailles d'Angers en 1793 et de Pouillé en 1795.
- Jacques Ménard, soldat de l'armée de Scépeaux qui fut blessé d'une balle à la jambe gauche.
- Julien Moreau, capitaine de la compagnie de Bonnoeuvre (né à Pannecé le 4 février 1776) qui fut gravement blessé à la bataille de Mésanger en 1795.
- François Robert, volontaire de la compagnie de Saint-Mars-la-Jaille né le 2 février 1768.

LES PRETRES PENDANT LA REVOLUTION

Brandeau Joseph Augustin né à Ancenis en 1722 avait été nommé curé de Saint-Mars-la-Jaille en 1764. A défaut de remplaçant, il resta en place jusqu'au 15 mai 1792, date à laquelle les autorités départementales donnèrent l'ordre de l'arrêter⁽¹⁶⁾. Trop âgé pour émigrer, il se cacha dans les environs et notamment chez François Suteau à la Goupillère en Bonnoeuvre où il mourut de maladie le 23 mai 1792. Inhumé dans l'ancien cimetière de Bonnoeuvre près du porche de l'église, il fut le premier habitant de Bonnoeuvre à être enterré sans sépulture religieuse⁽⁶⁾.

Bonnin Pierre René né à la chapelle Saint-Sauveur le 23 février 1750 fut nommé vicaire de Saint-Mars-la-Jaille en 1784 après avoir été vicaire du Pin. Le vote, le 2 novembre 1789, de la loi de nationalisation des biens ecclésiastiques atteignait surtout le haut clergé car la nation se préoccupait d'assurer un traitement convenable aux curés et vicaires des paroisses rurales dont la situation matérielle se trouvait ainsi améliorée. Après le vote de la constitution civile du clergé, le 12 juillet 1790, les abbés Brandeau et Bonnin proposèrent une modification de la formule de prestation de serment qui fut rejetée par le district d'Ancenis. Ils refusèrent alors de souscrire à l'engagement qu'on leur demandait, ce qui entraîna la suppression de leurs traitements et la privation de leurs fonctions. Le Directoire de Loire Inférieure demanda aux municipalités de dresser la liste des prêtres insermentés qui ne pourraient résider dorénavant qu'au chef-lieu du département. Le maire et les officiers municipaux de Saint-Mars-la-Jaille écrivirent, le 3 avril 1792, au district d'Ancenis de ne pas les priver de l'assistance de leurs prêtres.

Le 16 mai 1792, Charles Alain Terrier, administrateur du district, se présenta à la cure pour faire appliquer la décision du 15 mai 1792 du Directoire qui, après avoir nommé le curé assermenté Bessejon, ordonnait l'arrestation de Brandeau et Bonnin. Le recteur Brandeau qui était en mauvaise santé se retira donc à Bonnoeuvre. Le vicaire Bonnin resta caché à Saint-Mars-la-Jaille où il poursuivit clandestinement son ministère. Informé du mandat d'arrêt le concernant, il s'éloigna pendant un moment de la paroisse avant d'y revenir, vers le mois de juin 1792 pour continuer d'assurer ses fonctions en cachette. Sa présence avait été signalée chez Robert et Béziau des Riantières. Pendant plus de 16 mois, il vécut dans les bois, célébrant clandestinement la messe et visitant les mourants la nuit.



La messe dans les bois
(cl. *La révolution en Loire- Inférieure* de Y. Guin et M. Péronnet)

Le 3 octobre 1793, après avoir célébré, en soirée, une messe de mariage à Freigné, il avait rejoint le village des Riantières pour y passer la nuit. Alors qu'il venait de s'endormir, à moitié vêtu, on le réveilla car des soldats républicains étaient signalés dans les alentours. Accompagné des frères Béziau, il gagna le bois des Treillages à Freigné puis ses compagnons s'en retournèrent. Mais il avait été vu et après l'avoir retrouvé, les soldats le fusillèrent sur-le-champ. Deux jours plus tard, son corps fut enterré dans l'ancien cimetière qui entourait l'église de Saint-Mars-la-Jaille ⁽¹⁹⁾.

Gaignard Charles né à Bonnoeuvre le 10 février 1735 avait été pendant 18 ans principal du collège d'Ancenis. En septembre 1786, incompris par certains professeurs, il s'était retiré au château de Saint-Mars-la-Jaille où il assumait les fonctions d'aumônier. Il retrouva Pierre René Bonnin, vicaire qui avait été son élève et comme lui, il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Menacé d'arrestation, il se retira, en avril 1792, à Bonnoeuvre. Il émigra à Saint-Sébastien et Santander en Espagne le 29 octobre 1792 où il mourut le 25 mars 1801. Il possédait au château de Saint-Mars-la-Jaille une bibliothèque importante dont son frère demanda la restitution ⁽¹⁶⁻¹⁸⁾.

Bessejon Marc né en 1760 dans le diocèse de Clermont-Ferrand. Ordonné prêtre en 1784, il avait été desservant de la paroisse Saint-Quentin dans le Puy-de-Dôme. Après avoir prêté serment il devint vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel de Nantes, Minée. Fantasque et beau parleur, il aspirait à un ministère plus actif. Certains paroissiens de Saint-Mars-la-Jaille avaient réclamé au Directoire du département la nomination d'un prêtre assermenté. Il y avait deux clans dans la paroisse : celui de Brandeau et Bonnin et celui qui voulait expérimenter les innovations. Arrivé le 12 mai 1792 au soir, Marc Bessejon se présenta à l'église, le 13 au matin pour y célébrer la messe devant 200 personnes mais la cérémonie n'eut pas lieu car la sacristie étant fermée, il ne put revêtir les ornements sacerdotaux et utiliser les vases sacrés. Il se contenta de faire une prière. Informé de la situation, le district envoya sur place un de ses administrateurs, Charles Alain Terrier, qui ne réussit pas à réunir les notables. Le 16 mai, une bande de chouans armés avait préparé *un coup de main* contre lui mais ils durent renoncer à leur entreprise, effrayés par les forces de l'ordre venues

d'Ancenis. Après la libération du presbytère par Brandeau et Bonnin, Bessejon put s'y installer. Le dimanche 20 mai 1792, il célébra la messe devant 200 personnes. Il resta 18 mois à Saint-Mars-la-Jaille. Il abandonna la prêtrise le 3 frimaire an II (23 novembre 1793).

Brunaud, curé assermenté succéda à Marc Bessejon pendant 8 mois ⁽⁶⁾.

Royer Julien né à Pannecé, ordonné prêtre en 1782 refusa de prêter le serment à la constitution civile du clergé. Pendant la Révolution il exerça clandestinement son ministère à Saint-Mars-la-Jaille et à Pannecé. Il adhéra au sénatus consulte du 26 prairial an X comme vicaire de Saint-Mars-la-Jaille. Il y resta jusqu'en 1803 ⁽¹⁶⁾.

UN CHEF CHOUAN : Pierre-Marie Gourlet

Né à Paris le 9 juin 1771 ⁽¹²⁾, **Pierre Marie Gourlet** suivit des études de notariat. Grâce aux relations de sa mère avec les **Ferron de La Ferronnays**, il obtint en 1790, un emploi au château de Saint-Mars-la-Jaille ; ce qui ne sera sans doute pas sans influence sur son attachement à l'ancien régime.

Quelques mois après, des paysans armés se présentèrent au château pour l'arrêter en tant que dépositaire des archives de leur ancien seigneur. Après s'être enfui et avoir revêtu la tenue de paysan, il erra dans la campagne puis prépara son émigration au Portugal en compagnie de **Charles Gaignard**, ancien principal du collège d'Ancenis, originaire de Bonnoeuvre qui exerçait les fonctions d'aumônier au château de Saint-Mars-la-Jaille. Cette tentative échoua en raison de la maladie de ce dernier.

Il s'engagea alors dans la rébellion et suscita le recrutement d'opposants à la conscription décidée par le gouvernement pour défendre les frontières du pays. Arrêté à Vritz en mars 1793, il fut emprisonné au château d'Angers. En juin 1793, il s'en échappa grâce à la complicité de la femme du geôlier. Il rejoignit ensuite l'armée vendéenne où il obtint le grade de capitaine de cavalerie dans la division Bonchamps. Il participa à la Virée de Galerne et notamment aux batailles de Laval, Granville, Pontorson, Dol, Antrain, Angers ainsi qu'à la défaite du Mans, le 22 frimaire an II (12-12-1793).

Après la bataille de Savenay, le 1^{er} nivôse an II (21-12-1793), **Pierre Marie Gourlet**, souffrant de la gale, maladie alors très répandue dans les rangs de l'armée vendéenne, connut à nouveau une vie errante, déguisé en laboureur.

En mars 1794, au lieu de gagner la Vendée, il décida de se rendre en forêt de Juigné sous la tenue de charbonnier afin de retrouver plusieurs anciens soldats de l'armée vendéenne. Il réussit à réunir sous ses ordres trente hommes bien armés. Il put donc continuer le combat.

Informé que Sarrazin, ancien page de la reine Marie-Antoinette, venait de constituer également un groupe armé à quelques lieues de là, il lui proposa de regrouper leurs forces et de rassembler ainsi 150 hommes avant d'aller rejoindre, dans le bois de Maumusson, le vicomte de Scépeaux, le chevalier de Turpin, Guillaume Plouzin et le chevalier de Meaulne. Cette petite armée qui ne comptait alors que 400 hommes fut placée sous les ordres du vicomte de Scépeaux, beau-frère du marquis de Bonchamps. Gourlet sera nommé commandant de la cavalerie, le 1^{er} prairial an II (20-5-1795) sans en exercer réellement les fonctions ⁽²⁴⁾.

Pierre Marie Gourlet surnommé *l'écureuil*, mit tout en œuvre pour éliminer les patauds (républicains campagnards) jugés les plus dangereux (officiers publics et municipaux, procureurs des communes, maires ...). Pour ce faire, à la faveur de la nuit, les chouans se rendaient aux domiciles des patriotes pour les abattre avant de disparaître dans le paysage bocager qu'ils connaissaient bien.

Il entreprit également diverses actions d'envergure telles que :

- l'attaque de la garde nationale de Riaillé, le 19 prairial an II (7 juin 1794)

Ce jour là 27 patriotes furent massacrés par les hommes de Gourlet qui bénéficia du renfort du général de Scépeaux avec 300 Chouans ; ce qui jeta l'épouvante dans le pays à 10 lieues à la ronde comme

l'écrivit Pierre Marie Gourlet .Cette opération punitive avait été organisée pour venger la mort de 2 chouans, Pardessus et Drouaud, qui depuis la défaite de Savenay vivaient cachés chez un fermier voisin des Juston, de la Rivière en Pannecé. Découverts lors d'une patrouille de la garde nationale de Riaillé, ils avaient été fusillés.

Ont été victimes de ce combat : (25)

- Mathieu Desvallets, gendarme, 28 ans, marié ;
- Louis Bêchu, gendarme, 35 ans, marié ;
- Julien Quenelle, gendarme, 46 ans, marié ;
- Louis Jean, gendarme, 35 ans, marié ;
- Etienne Blanchard, marchand, 45 ans, marié ;
- Jacques Guérin, boulanger, aubergiste et officier municipal, 47 ans, veuf ;
- Mathurin Renard, taillandier, 57 ans, marié ;
- Julien Genoïl, tailleur, 30 ans, marié ;
- Jean Bertrand, compagnon Tailleur, veuf ;
- René Bondu, tisserand, 35 ans, marié ;
- Louis Aubin, grêleur, 30 ans ;
- Victor Bernard, officier de santé, 36 ans ;
- François Gougeon, laboureur à bras, 32 ans, marié ;
- Pierre David, journalier, 35 ans ;
- Pierre Coulon, journalier ;

demeurant tous séparément au bourg

- François Piau, laboureur à bœufs, 43 ans, marié ;
- Julien Pageot, taillandier, 50 ans, marié ;

demeurant les deux à l'Aufraisne en cette commune ;

- Joseph Monnier, couvreur, 30 ans, marié ;
- François Leconte, laboureur à bras, 29 ans, marié ;

Tous les deux du Bois Laurent en cette commune

- Mathurin Guillard, journalier, 53 ans, marié ;

demeurant à la Gérardière en cette commune ;

- Julien Couperie, laboureur à bras, 31 ans ;

demeurant à la Houssais en cette commune ;

- Michel Blin, aubergiste, 60 ans, veuf ;
- René Thomin, maçon, 28 ans, marié ;
- Mathurin Martin, aubergiste, 30 ans, marié ;
- François Gillier, marchand, 29 ans, marié ;

demeurant tous les quatre au bourg dans la commune de Saint-Mars-la-Jaille ;

- Guillet, marchand de bœufs, marié ;

demeurant dans la commune de la Chapelle Glain ;

Abraham Lemarié, cultivateur et commandant de la garde nationale de Riaillé, 43 ans, marié. Il est mort le samedi 26 prairial de la suite de plusieurs coups de feu et autres coups reçus des brigands, le samedi 19 prairial.

- les combats de Bonnoeuvre, le 20 prairial an II (8 juin 1794) (27)

Au cours du premier combat dans les bois de Bonnoeuvre qui eut lieu dès le matin, l'armée de Scépeaux repoussa 1400 soldats républicains venus d'Ancenis. Au début de l'après-midi, elle s'opposa à une colonne de l'armée républicaine qui arrivait en renfort de Châteaubriant et qui était commandée par l'adjudant général Decaen. Deux cent quatre vingt cinq soldats périrent alors que les chouans ne déploraient aucune victime. Ils furent enterrés, les uns près de la forêt, dans le pré du prieuré, les autres dans le chemin borgne derrière la Corne de Cerf et dans les prés adjacents.

Dans une lettre du 15 avril 1796 (26 germinal an IV) adressée au comte de La Ferronnays, Gourlet écrivait ⁽¹⁹⁾ :

“ Votre château n’a plus la magnificence d’autrefois... Tous les marbres sont cassés, les volets brûlés, les cloisons abattues, les appartements décarrelés. Le feu a été éteint cinq fois. Ce qui achève la perte du bâtiment, c’est qu’il est bientôt dégarni de plomb qui le couvrait. Les bleus ont commencé à le découvrir. Ils en avaient peu enlevé mais les chouans ne sachant où prendre leurs balles ont suivi l’invention républicaine. Le château a servi à la destruction des bleus qui sont restés ici, la rivière, le parc, les pièces, partout il y a des bleus d’enterrés. La première fois que je les ai salués comme habitant du château, il en est resté 350. ”

Le 18 janvier 1796 (28 nivôse an IV), Pierre Marie Gourlet se maria à Saint-Mars-la-Jaille avec Anne Cécile Juston, de la Rivière en Pannecé. La famille Juston était une famille royaliste dont la ferme servait souvent de refuge aux chouans. Deux enfants, François et Louis Juston, âgés l’un de 14 ans, l’autre de 18 ans, qui avaient rejoint l’armée royaliste, ont été tués le 8 juillet 1793 à la bataille de Martigné Briand (49). Un de leurs frères, Armand, capitaine de cavalerie, puis adjudant major fut blessé, le 2 février 1796, au Petit Auverné ⁽¹⁹⁾. Un autre frère servait dans l’armée républicaine ⁽²⁶⁾. Plusieurs chefs chouans notamment le vicomte de Scépeaux, le comte de Châtillon, le chevalier d’Andigné, Palierne assistèrent au mariage célébré par l’abbé Royer, prêtre réfractaire originaire de Pannecé et ancien vicaire de la Meilleraye.

Le soir du mariage, le général Henry, à la tête de 500 soldats républicains, établit son cantonnement à Teillé, pensant que la noce de Gourlet était fixée au lendemain. Prévenu, le général de Scépeaux et son armée présente sur place, se dirigèrent à 3 heures du matin en direction de Teillé. Les soldats républicains groupés dans le cimetière autour de l’église furent encerclés par les Chouans contraints de battre en retraite et de repartir vers Ancenis ⁽¹²⁾.

A la restauration Pierre Michel Gourlet fut :

- reçu chevalier de l’ordre royal et militaire de Saint-Louis le 15 avril 1796 ;
- nommé au grade d’adjudant général le 9 octobre 1799 ;
- affecté à Riaillé comme percepteur des contributions directes ;
- mis en retraite de l’armée royaliste le 6 septembre 1816 comme chef de bataillon et intégré dans la gendarmerie au grade de lieutenant dans les compagnies de la Somme (25-9-1816), des Ardennes (14-5-1818), de la Seine-et-Oise (31-1-1824) avant d’être promu capitaine de gendarmerie sédentaire le 25 avril 1830.
- anobli le 10 juillet 1824 par Louis XVIII



P.M. de Gourlet
(cl. *Révolution, Vendée, chouannerie*,
mém. de P.M. Gourlet)

Installé dans la Manche (à Ducey puis à Avranches) il fut mis à la retraite par ordonnance royale du 8 août 1838. Sa pension fut alors calculée sur 24 ans et 11 mois de service dont 3 ans et 4 mois parmi les vendéens et les chouans.

Père de deux enfants, Pierre Michel de Gourlet mourut à Avranches, le 18 février 1853, à l'âge de 81 ans⁽¹²⁾.

UNE FAMILLE DE NOTABLES : LA FAMILLE TERRIER

Jean Terrier (+15-8-1735), époux de Charlotte Roussel (+3-5-1723) était notaire de la juridiction seigneuriale de Saint-Mars-la-Jaille et des châellenies de la Chapelle-Grain et de la Guibourgère en Teillé. Leur fille Mathurine (+17-11-1764) épousa le 26 juin 1725 l'honorable homme Charles Robert (+6-7-1772) d'Angrie (49) (ancêtres maternels de l'auteur) ; un de leurs fils, le noble homme Jean Louis Robert, fut fermier général du chevalier Georges Luc du Bouexic, vicomte de la Driennays, seigneur de la Cour-du-Bois en Riaillé. Un de ses petits-fils Antoine Charles Robert (né le 22-12-1761) occupa les fonctions d'officier public de Saint-Mars-la-Jaille (an l'an II notamment)⁽²¹⁾.



Croix de la famille Robert à Carbouchet

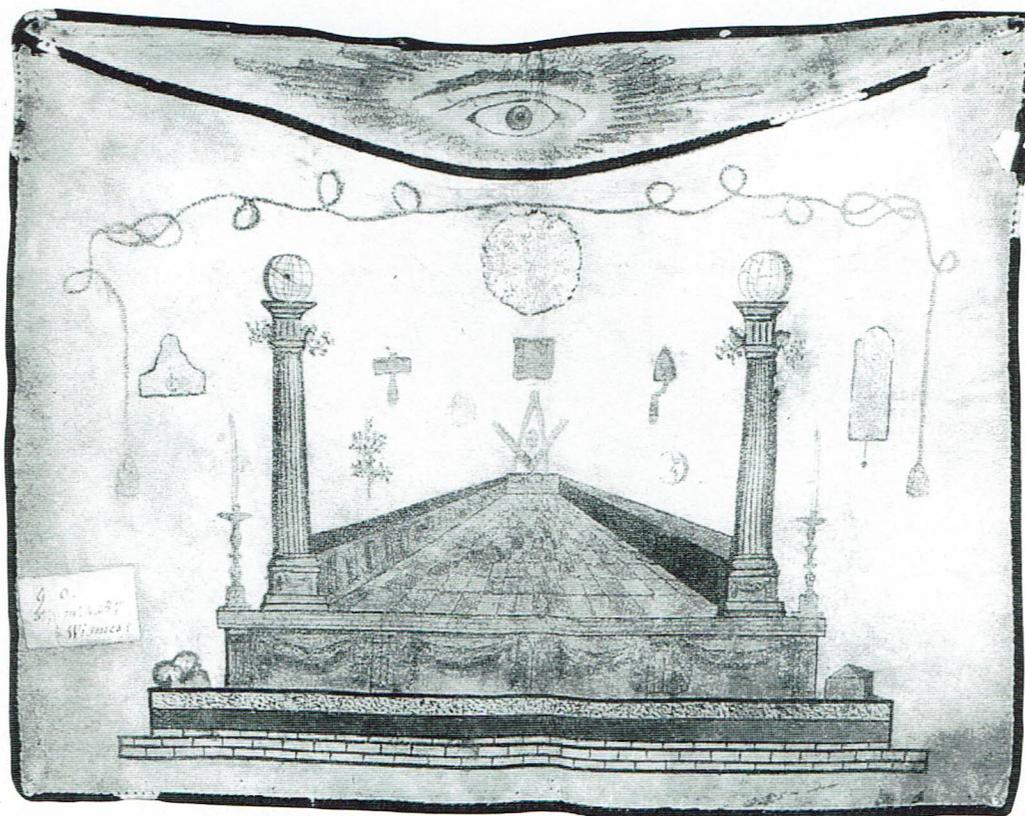
Erigée dans les années 1850, restaurée et bénite le 20-5-1873 par le curé Leray

Mathurin Terrier (1687-1744) époux de Charlotte Douard, fils de Jean Terrier et Charlotte Roussel, était notaire, procureur de la seigneurie de Saint-Mars-la-Jaille, Maumusson et procureur fiscal de la châtellenie de Bourmont après avoir été greffier de la juridiction seigneuriale de la Chapelle Glain. Il a été anobli comme seigneur de la Levrie ⁽²¹⁾. Il possédait alors la terre noble et le manoir de la Lèverie à Saint-Mars-la-Jaille où il résidait ⁽¹⁰⁾.

Jean Terrier de la Levrie, dit Terrier le Jeune, fils de Mathurin et de Charlotte Douard, petit-fils de Jean et de Charlotte Roussel, était en 1742 notaire des châtellenies de Saint-Mars-la-Jaille et Maumusson et de la juridiction de Pouillé ⁽²¹⁻²²⁾.

Charles Alain Terrier, né le 2 juillet 1728, fils de Mathurin et Charlotte Douard et époux de Anne Monique Guichard, était notaire et greffier de plusieurs juridictions dont celle de Saint-Mars-la-Jaille et Maumusson. Il résidait à Maumusson. Son fils Charles Alain, né le 5 mars 1765 à Maumusson, ⁽²¹⁾ fut maire de Maumusson, administrateur du district d'Ancenis ⁽¹⁷⁾ pendant la révolution et commissaire du district auprès du canton de Vritz ⁽²⁷⁾.

Mathurin Terrier né le 28 juin 1769 époux de Perrine Vincent, fils de Pierre et de Jacquette Letort et petit fils de Mathurin et Charlotte Douard, était en 1792 receveur de l'enregistrement à Saint-Mars-la-Jaille et capitaine de la garde nationale de Saint-Mars-la-Jaille pendant la Révolution avant d'être nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Ancenis ⁽²¹⁾. Lors de la création, le 31 mars 1803, de la loge maçonnique d'Ancenis *La renaissance et l'amitié* relevant du Grand Orient de France, il fut son premier vénérable.



Tablier de franc-maçon
(cl. *La Loire-Atlantique dans la tourmente révolutionnaire* - J.C. Martin)

Au XVIII^{ème} siècle les Robert et Terrier étaient inhumés soit dans l'ancienne église soit sous son chapiteau. Leur famille était apparentée par alliance à plusieurs familles notables de la région. Leroy, Letort, Bodinier, Garreau...

Vincent Terrier (+7-2-1740) époux de Marie Bodinier, domicilié à la Biettière, était le frère de Jean Terrier époux de Charlotte Roussel.

Jean Terrier, époux de Louise Dougé, fils de Vincent Terrier et Marie Bodinier, était en 1756 greffier de la juridiction seigneuriale de La Chapelle Glain.

Jean Terrier, né le 16 février 1733 fils de Jean et Louise Dougé épousa le 13 janvier 1756 à Saint-Julien-de-Vouvantes Claire Gobert. Il était avant 1786 greffier de la juridiction seigneuriale de La Chapelle Glain.

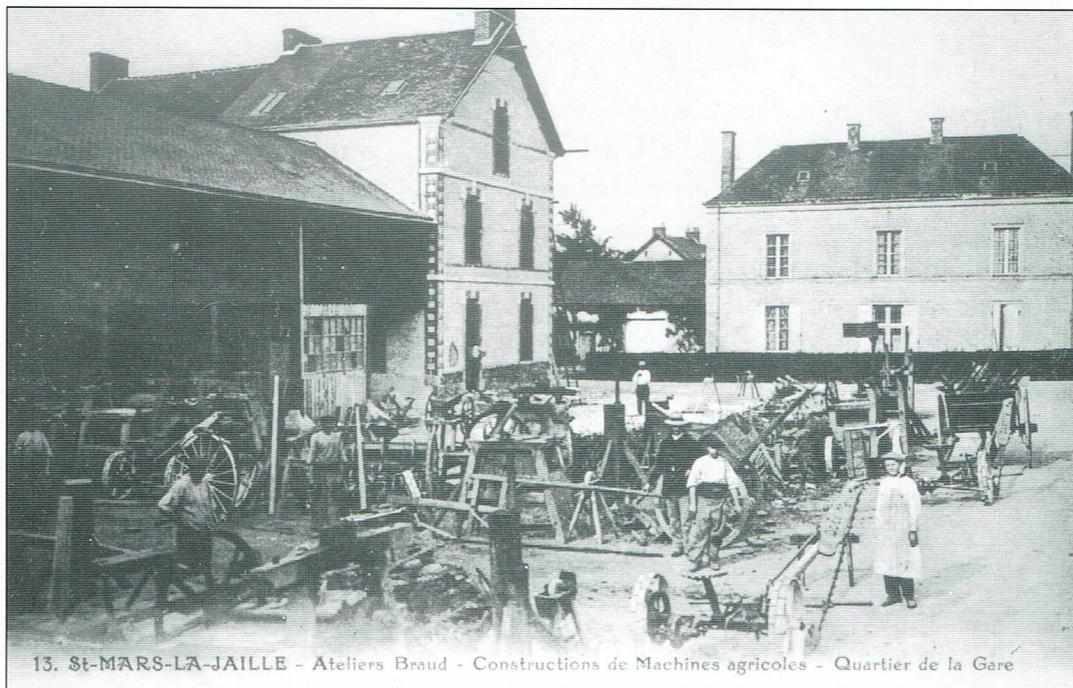
Jean Clair Terrier fils de Jean et Claire Gobert épousa le 12 septembre 1786 au Grand-Auverné, Ursule Félicité Juston fille de Julien Juston, notaire et procureur. Ancien chirurgien aide major de l'hôtel Dieu de Nantes, maître en chirurgie, il était dès mars 1793 chirurgien-major de l'armée royaliste de Bonchamps. Il exerça ensuite ses talents au service de la chouannerie et notamment dans la forêt d'Ancenis en soignant les chouans blessés. Devenu maire de Pannecé, il mourut le 14 avril 1834 à l'âge de 77 ans dans sa maison de la Métairie ⁽²¹⁾.

Comme d'autres familles, la famille Terrier s'est donc trouvée divisée pendant la révolution. Si certains de ses membres optèrent pour la réforme en devenant officier public, capitaine de la garde nationale ou administrateur du district, l'un d'eux choisit le maintien de l'ancien régime en se mettant au service de l'armée royaliste et des chouans.

UN ARTISAN DEVENU INDUSTRIEL : Alexandre BRAUD ⁽²⁸⁾

Alexandre Braud, forgeron au Grand-Auverné, était un passionné de mécanique. En 1898, il s'installa comme réparateur de machines agricoles au bourg de Saint-Mars-la-Jaille desservi par la ligne de chemin de fer Nantes-Etat et devint concessionnaire de Harvester International. Il fabriqua des batteuses à manèges puis des batteuses mues par des locomobiles.

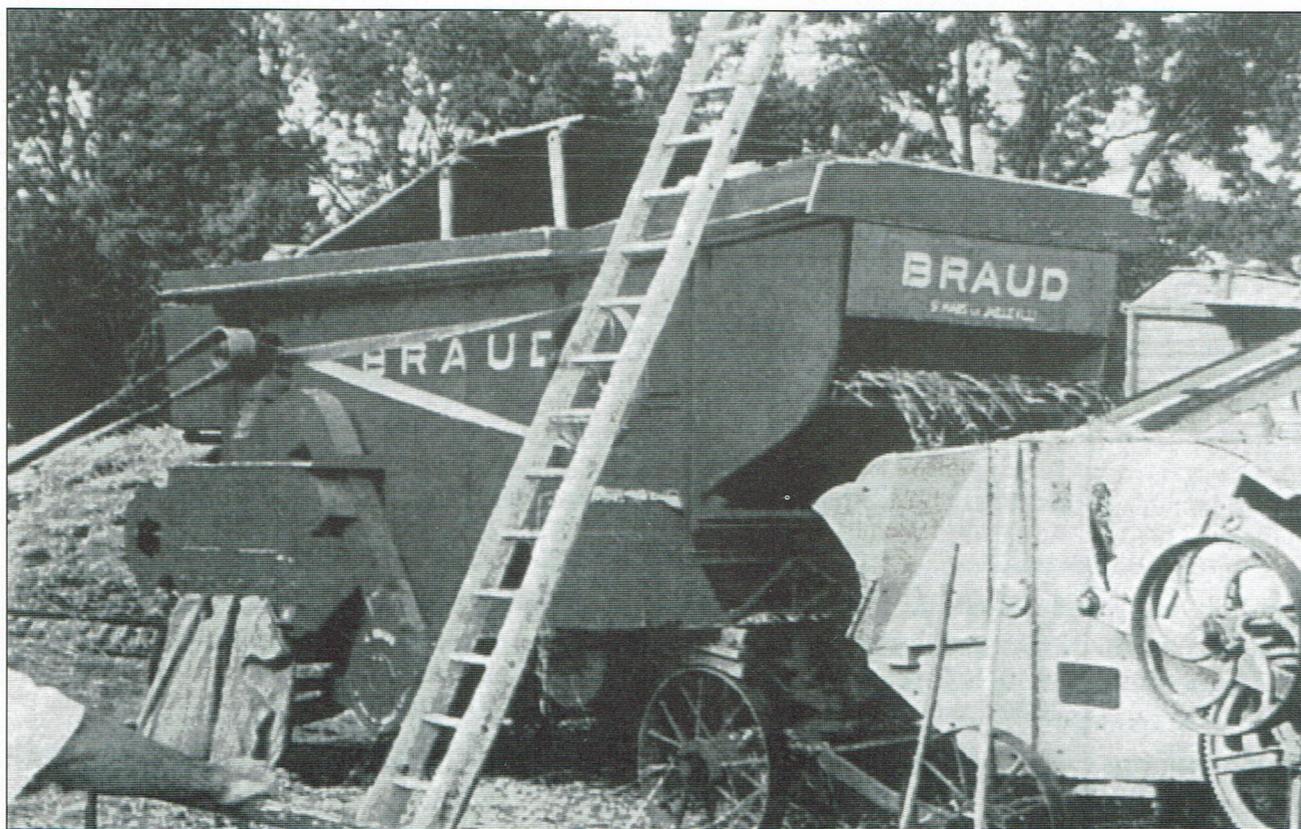
Cet industriel inventeur avait aussi le sens des affaires. Ainsi il acheta, pour un prix défiant toute concurrence, un lot de faucheuses provenant d'un bateau américain qui avait fait naufrage dans le port de Saint-Nazaire.



En 1929, il employait déjà une quinzaine d'ouvriers permanents ainsi que des saisonniers. Dès 1930, sa situation financière lui permit de s'agrandir et de moderniser son atelier. Puis l'un de ses deux fils, Alexandre (1900-1999), lui succéda à la direction de l'entreprise.

Différents types de batteuses virent le jour :

- Les B4 et B5 partiellement en bois
- La B100 entièrement métallique
- Les T3, T4, T5, plus perfectionnées



Batteuse
(cl. *l'Echo d'Ancenis*)

Ces batteuses, dont plusieurs centaines seront vendues, furent exposées aux foires commerciales de la région : Rennes, Saint-Brieuc, Laval ainsi qu'au Salon de Paris.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, une cinquantaine d'ouvriers étaient employés dans l'usine.

L'agriculture évoluait. Peu à peu on vit apparaître, dans les grandes exploitations céréalières de la Beauce et de la Brie, un nouveau type de machine : la moissonneuse-batteuse. Le travail de la moisson s'en trouva simplifié. Au lieu de moissonner les céréales à l'aide de faucheuses puis de moissonneuses-lieuses, de transporter et d'entasser les gerbes dans l'aire pour le battage, cette nouvelle machine permettait de couper et de battre les céréales dans le champ.

C'est alors qu'en 1954, l'usine Braud sortit le prototype d'une moissonneuse-batteuse automotrice, de couleur bleue (A2080) adaptée à la structure des exploitations agricoles dont les parcelles entourées de haies vives dominées par les chênes et les frênes composaient le paysage bocager de l'Ouest. Elle apparut à la démonstration internationale de moissonnage-battage de Caen Carpiquet en 1955.

Au cours des années suivantes, différents modèles viendront compléter la gamme de la production.



Démonstration internationale de Caen Carpiquet en 1955. (coll. Henri Fourier)

Ces moissonneuses-batteuses automotrices obtinrent un réel succès auprès des agriculteurs dont certains se groupèrent pour en faire l'acquisition. Ainsi, 12 machines sortirent de l'usine en 1955 puis 200 en 1956, 800 en 1957 pour atteindre 2400 en 1964. Commercialisées au prix unitaire de 35 000 F environ, elles furent exportées dans toute l'Europe.

Dans le café *Le relais bleu* proche de l'usine on servait du pastis bleu, couleur des machines de la firme Braud.

Les 600 salariés employés dans l'usine travaillaient 10 heures 30 par jour. Des conflits collectifs, liés notamment à des revendications salariales, éclatèrent et les grévistes se trouvèrent face aux forces de l'ordre.

Alexandre Braud fut aussi un personnage *politique*. Elu maire puis conseiller général après la seconde guerre mondiale, il dota la commune d'une salle de cinéma, d'un terrain de football, d'une piscine en 1955, d'un golf miniature en 1956-1957. En 1964, il pourvut l'église de 5 nouvelles cloches et d'un carillon de 9 petites cloches.

En 1964 et 1965, il perdit ses mandats au profit de Charles-Henri de Cossé Brissac dont la famille avait hérité du château.

Alexandre Braud décida alors de créer une nouvelle usine à Angers. Les pièces des moissonneuses batteuses étaient façonnées à Saint-Mars-la-Jaille alors que le montage, la peinture, le contrôle et l'expédition se faisaient à Angers. Peu à peu, toutes les opérations furent effectuées dans l'usine angevine de 55000 m².

Mais au cours des années la compétition devint plus difficile et malgré l'intervention de l'Institut de Développement Industriel, l'usine d'Angers fut vendue à Harvester International.

A Saint-Mars-la-Jaille, Braud mit alors au point le prototype d'une machine destinée à la récolte du raisin. A partir de 1976, il sortit la machine à vendanger qui fut rapidement réputée comme étant à la pointe de la technologie. Pour favoriser son exportation, il s'associa avec Hesston qui possédait une filiale à Coëx en Vendée. A partir du 1^{er} novembre 1988 Hesston (filiale de Fiat) devint Hesston-Braud. La direction de l'usine Braud et sa production furent progressivement transférées à Coëx. En juillet 1989, l'entreprise Braud qui employait 70 salariés à Saint-Mars-la-Jaille ferma définitivement ses portes.

UNE ENTREPRISE ATYPIQUE POUR L'ÉPOQUE : LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-MARS-LA-JAILLE (29)

Au début du siècle, les exploitations agricoles de l'Ouest étaient peu développées. Les agriculteurs, plutôt individualistes, vivaient plus ou moins en autarcie. C'est alors que des pionniers furent persuadés qu'il était possible d'apporter un mieux être en améliorant la commercialisation des produits et en développant un esprit d'entraide et de solidarité.

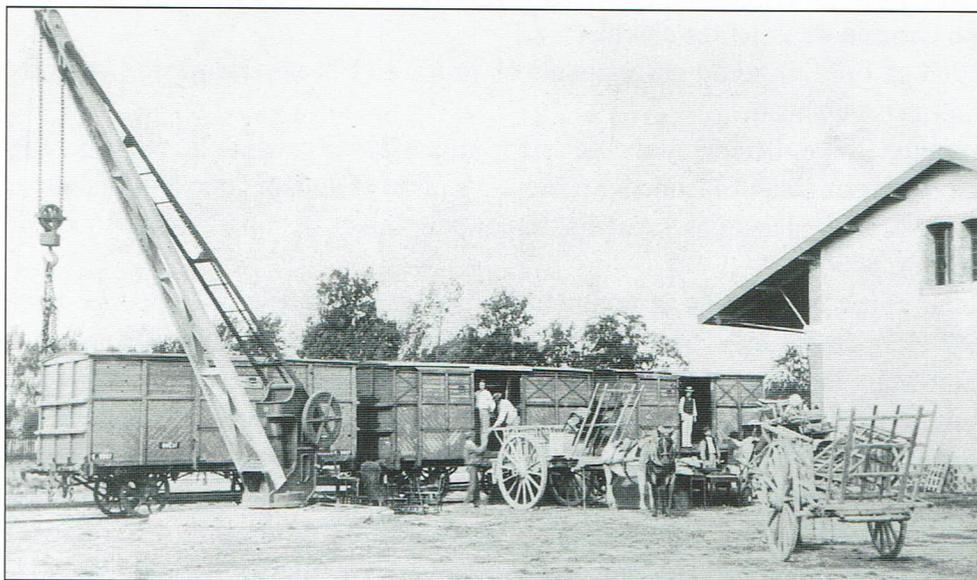
En 1914, Victor Suteau, fermier à Riaillé, créa une nouvelle structure afin d'améliorer la rentabilité des productions agricoles. Sa formation secondaire lui permit de mieux appréhender les textes législatifs, comme la loi du 21 mars 1884, qui autorisait la création de syndicats et celle du 29 décembre 1906 qui leur accordait une aide de l'état. Avec cinq agriculteurs, il fonda un syndicat avec pour objectif l'approvisionnement des exploitants agricoles et la commercialisation de leurs récoltes. Les semences étaient fournies par le syndicat qui négociait ensuite la récolte. En quelques années l'entreprise se développa. Dès 1925, elle comprenait 150 adhérents et possédait quatre agences en plus du magasin de Riaillé.

En 1921, un second syndicat, celui de Saint-Mars-la-Jaille, fut créé par douze agriculteurs qui, en 1924, élirent à la présidence Yves Le Gouais. Cet ingénieur agronome était originaire de Saint-Sulpice-des-Landes où sa famille possédait des terres (près de 800 ha) sur lesquelles il procéda à différentes expériences techniques pour améliorer la productivité. Il innova en matière de métayage en réglant les trois quarts du prix des engrais tout en ne réclamant à ses métayers que la moitié des produits. Il se consacra aussi à la défense des intérêts des agriculteurs.

Des nouvelles lois publiées en 1920 et 1923 fixant le statut des coopératives agricoles permirent de faire évoluer le cadre trop rigide des syndicats de commercialisation.

Dès 1923, Yves Le Gouais envisagea la transformation du syndicat de Saint-Mars-la-Jaille en coopérative mais ce n'est qu'en 1927 que sept des douze membres du syndicat se déclarèrent favorables à cette évolution. Toutefois, il fallut attendre le 24 juillet 1932 pour que neuf agriculteurs sur les douze membres du syndicat créent la coopérative agricole de Saint-Mars-la-Jaille.

Elle débuta son activité par la collecte de la récolte de blé de 1932. En 1933, elle acheta le magasin du syndicat de Saint-Mars-la-Jaille constitué d'un bâtiment en bois, quai de la gare, contenant 1500 quintaux qu'elle remplacera, en 1934, par un silo en ciment d'une capacité de 5000 quintaux qui sera ensuite portée à 6500 quintaux. Puis les magasins de Varades, Ligné et Candé, de 1200 quintaux chacun, furent construits et un magasin en bois de 600 quintaux situé à la gare de Teillé-Mouzeil fut acheté.



Gare de Saint-Mars-la-Jaille (coll. de Cossé Brissac)

Dès 1933, la coopérative versa au producteur 115 francs pour un quintal de blé, alors que les négociants le payaient 60 francs au plus à la récolte mais il fallait que l'adhérent accepte un paiement échelonné.

Malgré quelques difficultés, liées notamment à l'opposition d'une partie du monde rural (commerçants, artisans) et même du secteur professionnel, la coopérative se développa progressivement. En 1935, le futur directeur, Emile Raguin, jeune agriculteur ayant suivi les cours par correspondance du CERCA d'Angers et originaire, lui aussi, de Saint-Sulpice-des-Landes fut embauché comme caissier et secrétaire à mi-temps. Succédant à Francis Besnard et à Paul Beaudoux, ingénieur agricole, il exerça les fonctions de directeur à partir de 1937.

Le développement des activités de la coopérative peut se résumer ainsi :

- 1934 : commercialisation des céréales secondaires, mise en place du secteur approvisionnement et de 4 agences dans les communes limitrophes ;
- 1936 : commercialisation des aliments du bétail ;
- 1941 : transformation du lait et création de la laiterie de Riaillé.

Le projet de construction de la laiterie Roustang-Lemonnier à Pannecé entraîna une certaine inquiétude chez les coopérateurs. La coopérative engagea alors une action, par l'intermédiaire du marquis de La Ferronnays, auprès du ministre de l'agriculture qui ordonna à la société Roustang-Lemonnier d'arrêter les travaux de construction en cours et qui attribua la zone de collecte du lait de Saint-Mars-la-Jaille-Riaillé-Pannecé à la coopérative. Celle-ci dut verser une indemnité de 75 000 F à la société pour les installations existantes et l'acquisition de la zone de collecte.

La laiterie s'installa dans la gare de Riaillé acquise par la coopérative comme la plupart des gares de la ligne Ancenis-Châteaubriant. Après Pierre Dupoux, la laiterie fut dirigée par Jacques Angladon, cuisinier du marquis de la Ferronnays.



Laiterie (cl. *Terres de l'Ouest* – M.R. Bédès)

- 1942 : absorption de la coopérative d'approvisionnement de Candé dont l'activité est en déclin.

La coopérative devient *coopérative de Saint-Mars-la-Jaille*.

De 1942 à la fin de la guerre, la coopérative connut des difficultés en raison de la diminution des achats et du déficit de la laiterie, ce qui l'obligea à avoir recours à l'emprunt.

- 1946 : publication d'un journal mensuel destiné aux adhérents *Le bulletin*.

- 1947 : création d'un service d'utilisation de bulldozers et achat d'un bulldozer afin de favoriser l'agrandissement des parcelles par l'arrachage des haies et l'arasement des talus. Un second bulldozer fut acheté en 1948.

La coopérative possédait 38 agences desservant 60 communes, 15 magasins ou silos, 1 station de triage de grains, 1 distillerie, 7 camions, 2 camions-citernes, 5 camionnettes...

De 1932 à 1941, la coopérative s'était engagée dans la voie de la polyvalence.

A partir de 1942, elle s'orienta dans celle de la rationalisation en menant des actions sur des productions importantes et en permettant à l'entreprise d'accéder à un niveau industriel.

- 1950 : modernisation de l'usine laitière de Riaillé. La laiterie fut transférée sur le site d'Ancenis (La Noëlle) en 1957.

- 1952 : après examen de la situation, le Conseil d'Administration choisit la voie de l'expansion en décidant de transférer le siège de la coopérative sur le terrain de la Noëlle à Ancenis. Elle devint la Coopérative Agricole la Noëlle Ancenis ou CANA. Elle employait alors environ une vingtaine de salariés alors qu'en 1999, on en dénombre près de 5000 avec ses filiales. ■

REMERCIEMENTS :

A Mesdames de Cossé Brissac, Angria Dubart et Marie-France Guillon.
M. Henri Fourrier

SOURCES :

- (1) ADLA PER 92 – René Kerviler
- (2) BAUDRY – *Saint-Mars et ses seigneurs*
- (3) BAUDRY – *Les origines de Saint-Mars-la-Jaille*
- (4) ADLA – E 260
- (5) ABBE GRÉGOIRE – *Etat du diocèse de Nantes en 1790*
- (6) Archives paroissiales
- (7) ADLA – 75 S2
- (8) H. PERRON – *Châtellenie et commune de Vritz*
- (9) AUTHIER – *Etat de la noblesse subsistante*
- (10) ADLA – E 260
- (11) ADLA – PER 92 – De KÉRANGAT – *Saint-Mars-la-Jaille et ses châteaux*
- (12) *Révolution Vendée chouannerie*, mémoires de P.M. GOURLET
- (13) ADLA – L 401
- (14) ADLA – L 1504
- (15) ADLA – L 231
- (16) LALLIE – *Le diocèse de Nantes pendant la Révolution*
- (17) MAILLARD – *Ancenis pendant la Révolution*
- (18) JARNOUX – *Au pays nantais, ceux-ci furent traqués*
- (19) ADLA – 107 J 306
- (20) ADLA – L343
- (21) ADLA – Registres paroissiaux
- (22) ADLA – 4^e XXIX
- (23) Marquis de BELLEVUE – *Les guerres de la Ligue dans le pays de Châteaubriant*
- (24) Notes du colonel PALIERNE de la HAUDUSSAIS
- (25) ADLA L 912 et EC Riaillé
- (26) ADLA – L 1313
- (27) ADLA – L 1312
- (28) *Presse-Océan* 9-6-1989
- (29) ADLA – 4 MI 159
- (30) POTIER de COURCY – *Nobiliaire et armorial de Bretagne*

